



## FICHE FORMATION

### Crispations et judiciarisation des relations avec les familles : comment agir efficacement et sereinement au cœur des communautés éducatives

#### Moyens d'encadrement

- M. Christophe MARTINEAU, consultant et formateur pour Kadam conseil
- Isabelle JOUAULT, juriste au SGE

**Durée :** 1 jour – 6h00

#### Date et lieu :

3 février 2026, à Poitiers  
Autres dates à définir

#### Droit d'inscription :

- Établissement < 200 élèves : 150 € / personne / jour
- Établissement > 200 élèves : 220 € / personne / jour - 2<sup>e</sup> personne de la structure et suivante(s) : 110€ / jour

#### Financement :

Prise en charge AKTO et/ou OGE

#### Modalités d'accès :

- S'inscrire en ligne sur le site du Synadlc

[https://www.synadic.fr/nos-  
formations/](https://www.synadic.fr/nos-formations/)

Possibilité de s'inscrire jusqu'à 15 jours avant le début de la formation

#### Accessibilité

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : contacter la responsable administrative.

#### Contact

Pour tout renseignement, contacter la responsable administrative :

Mme Bénédicte PRADIÉ  
01 55 48 04 57  
[b.pradie@synadic.fr](mailto:b.pradie@synadic.fr)

#### Aptitudes

L'évolution du rapport à l'autorité et à la loi, l'impact des résonnances médiatiques, les attentes paradoxales des familles vis-à-vis de l'école complexifient les relations des chefs d'établissement avec les parents, notamment en cas de désaccord. Il s'agit donc de mettre au cœur de cette relation la connaissance des droits et des devoirs réciproques, mais aussi la prise en compte des postures adaptées aux situations. Cette double approche a pour but de pacifier les processus conflictuels et d'apaiser les conditions de travail, notamment pour les chefs d'établissement.

#### Compétences (Cf. Référentiel de compétences du Titre de dirigeant)

- Management global
- Pilotage éthique (C1-4)
- Management éducatif et pédagogique (C2-3)

#### Objectifs

Permettre à chaque chef d'établissement de prendre appui sur des apports juridiques, des échanges entre pairs et des éléments de posture pour gagner en sérénité et en cohérence dans la gestion des conflits avec les familles :

- Identifier les repères juridiques à mettre en œuvre dans les établissements
- Identifier les leviers et les postures pour rester dans la relation avec les familles
- Travailler en collectif

#### Pré-requis nécessaires et Public concerné

Être chef d'établissement du 2<sup>nd</sup> degré et adjoint

#### Programme détaillé

- Relecture expérientielle des situations de conflits avec des familles
- Les ressources juridiques en matière : Contrat de scolarisation ; Règlement intérieur ; Harcèlement scolaire
- Quelques éléments sociologiques et psychologiques
- L'évolution des postures : autorité, négociation, accompagnement, conseil...

#### Moyens pédagogiques et techniques (méthodes mobilisées)

- Temps d'apports avec support visuel
- Temps de réflexion individuel, échange en petits groupes
- Temps de co-élaboration, d'entraînement et de mise en pratique.

#### Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation des acquis

- Positionnement individuel d'entrée et de sortie
- Retour d'expérience en fin de journée

#### Livrables à l'issue de la formation

Les stagiaires reçoivent un support pédagogique de reprise de la formation donné à la fin de la formation.

#### Formalisation à l'issue de la formation

Les stagiaires reçoivent un certificat de réalisation.